

LISTE DES ENGAGEMENTS DU PAN 1

ENGAGEMENTS	PORTEURS	OBJECTIF PRINCIPAL
Engagement 1 : Publier le nombre de carats de diamant exporté à partir de la Côte d'Ivoire ainsi que les certificats du Processus de Kimberley y afférents chaque année	Ministère de l'Industrie et des Mines / Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley en Côte d'Ivoire	Informar la population sur la commercialisation du diamant ivoirien
Engagement 2 : Créer et rendre fonctionnels cinq Comités de Développement Local Minier (CDLM)	Ministère de l'Industrie et des Mines / Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG) / Direction du Développement Minier	Impliquer les populations riveraines des mines en exploitation dans le choix des projets socioéconomiques à réaliser grâce au fonds alloué par la société d'exploitation minière
Engagement 3 : Publier tous les textes fiscaux et douaniers	Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de L'Etat	Mise en ligne de tous les textes fiscaux et douaniers à savoir : l'annexe à la loi de finance, le code des impôts, le code des douanes, etc.
Engagement 4 : Publier les Communications en Conseil des Ministres sur l'exécution trimestrielle du budget (45 jours après la fin du trimestre)	Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de L'Etat	Mise en ligne de la situation trimestrielle de l'exécution du budget de l'Etat.
Engagement 5 : Publier les Communications en Conseil des Ministres sur les opérations de Passation des marchés publics trimestriellement (45 jours après la fin du trimestre)	Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de L'Etat	Mise en ligne de la situation trimestrielle des opérations de passation des marchés publics
Engagement 6 : Interconnecter cinq Universités et deux Grandes Ecoles publiques	Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste / Agence Nationale de Service Universel de Télécommunication (ANSUT)	Faciliter l'accès à l'information et améliorer la qualité de l'enseignement supérieur.
Engagement 7 : Créer l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique / Direction de l'Information Scientifique et Technologique	Mise en place des plateformes de ressources numériques ; - Mise en place des ressources pédagogiques - Mise en place des dispositifs ; d'accompagnement (tutorat

		pédagogique, social et technique).
Engagement 8 : Offrir un guichet unique virtuel de demande et réception des services publics en vue de faciliter l'accès aux informations de l'Administration Publique	Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration / Direction Générale de la Modernisation de l'Administration	Permettre aux citoyens d'accéder plus facilement aux prestations fournies par l'administration publique, en les rendant disponibles en ligne. - Les usagers pourront demander et obtenir des services en ligne ; - Le projet pilote porte sur 40 procédures issues de quatre (04) ministères : Tourisme, Agriculture, Santé et Education nationale.
Engagement 9 : Créer et rendre fonctionnel un portail Open Data Côte d'Ivoire	Cabinet du Premier Ministre / Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG)	Créer une plateforme web qui permette, d'une part, de centraliser l'ensemble des données publiques ouvertes, et d'autre part, d'offrir aux citoyens la possibilité de consulter, partager et réutiliser ces données à l'effet d'améliorer l'ouverture des données.
Engagement 10 : Créer et rendre fonctionnel un Observatoire National sur la Compétitivité	Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de L'Economie et des Finances / Comité de Concertation Etat Secteur Privé (CCESP)	Les autorités ivoiriennes ont décidé la création d'un observatoire sur la compétitivité des entreprises en vue de rendre disponible les indicateurs de référence sur l'évolution de la compétitivité et d'évaluer la position compétitive de la Côte d'Ivoire
Engagement 11 : Promouvoir la loi d'accès à l'information d'intérêt Public n°2013-867 du 23 décembre 2013	Ministère de la Communication	Vulgariser la loi relative à l'accès à l'information d'intérêt public ; - Amener les organismes publics à rendre disponible les informations d'intérêt public ; - Sensibiliser sur le rôle de la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP) dans le processus d'accès à l'information.

<p>Engagement 12 : Garantir la liberté de la Presse et la pluralité d'expression</p>	<p>Ministère de la Communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Libéralisation de l'espace télévisuel ; - Soutien financier et matériel aux entreprises de presse écrite.
<p>Engagement 13 : Mettre en place cinq Comités Communaux de Lutte contre le Racket (CCLR)</p>	<p>Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le racket ; - Expérimenter une appropriation locale de la lutte contre le racket dans l'administration
<p>Engagement 14 : Promouvoir le budget participatif dans cinq communes</p>	<p>Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité</p>	<p>Encourager les autorités locales à la pratique du budget participatif</p>
<p>Engagement 15 : Créer et rendre fonctionnel un Observatoire National sur la Qualité des Services Financiers</p>	<p>Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances / Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI)</p>	<p>Favoriser la protection des consommateurs de services financiers.</p>